



Abus d'un gérant que faire?

Par **Brice**, le **30/12/2008** à **18:44**

Bonjour,

Je suis a la recherche de renseignements.

Je suis actuellement dans une société (SARL) avec plusieurs associés, un couple dont le gérant et la secrétaire qui détiennent 45% des parts, plus un ancien client qui m'a débauché pour travailler avec lui qui dispose de 30%, et des petits porteurs (employé par le gérant dans une seconde entreprise).

Depuis quelques mois nous avons remarqué différents frais qui ne sont en rien professionnels, tel que des retrait d'espèces sur leurs lieu de vacances, des courses " alimentaire " ou des restaurants le week end, ou encore les fournitures scolaires des enfants.

Après plusieurs réunions avec eux, ils nous ont promis que c'était une mauvaise période et qu'ils allaient arrêter, et rembourser. Hors cela continu toujours, et rien n'a été remboursé. Alors que nous sommes fragile financièrement (nouvelle société donc peu de trésorerie), et avons du mal à nous payer certains mois.. nous mais pas eux...

Nous en avons parlé avec le cabinet comptable qui les connais bien il nous conseil toujours de faire des réunions...

Que peut on faire???

Merci d'avance pour votre aide..

Cordialement.